

DANS CE CADRE	Académie :	Session :	
	Examen :	Série :	
	Spécialité/option :	Repère de l'épreuve :	
	Epreuve/sous épreuve :		
	NOM :		
	(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)		
NE RIEN ÉCRIRE	Prénoms :	N° du candidat	
	Né(e) le :	(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)	
	Appréciation du correcteur		
	Note :		

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

REPÈRE

14DNBPROHGECAG1

Diplôme National du Brevet - Session 2014

ÉPREUVE D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ET ÉDUCATION CIVIQUE

Série Professionnelle

DURÉE : 2 heures

COEFFICIENT : 2

L'usage de la calculatrice et de tout document est interdit.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

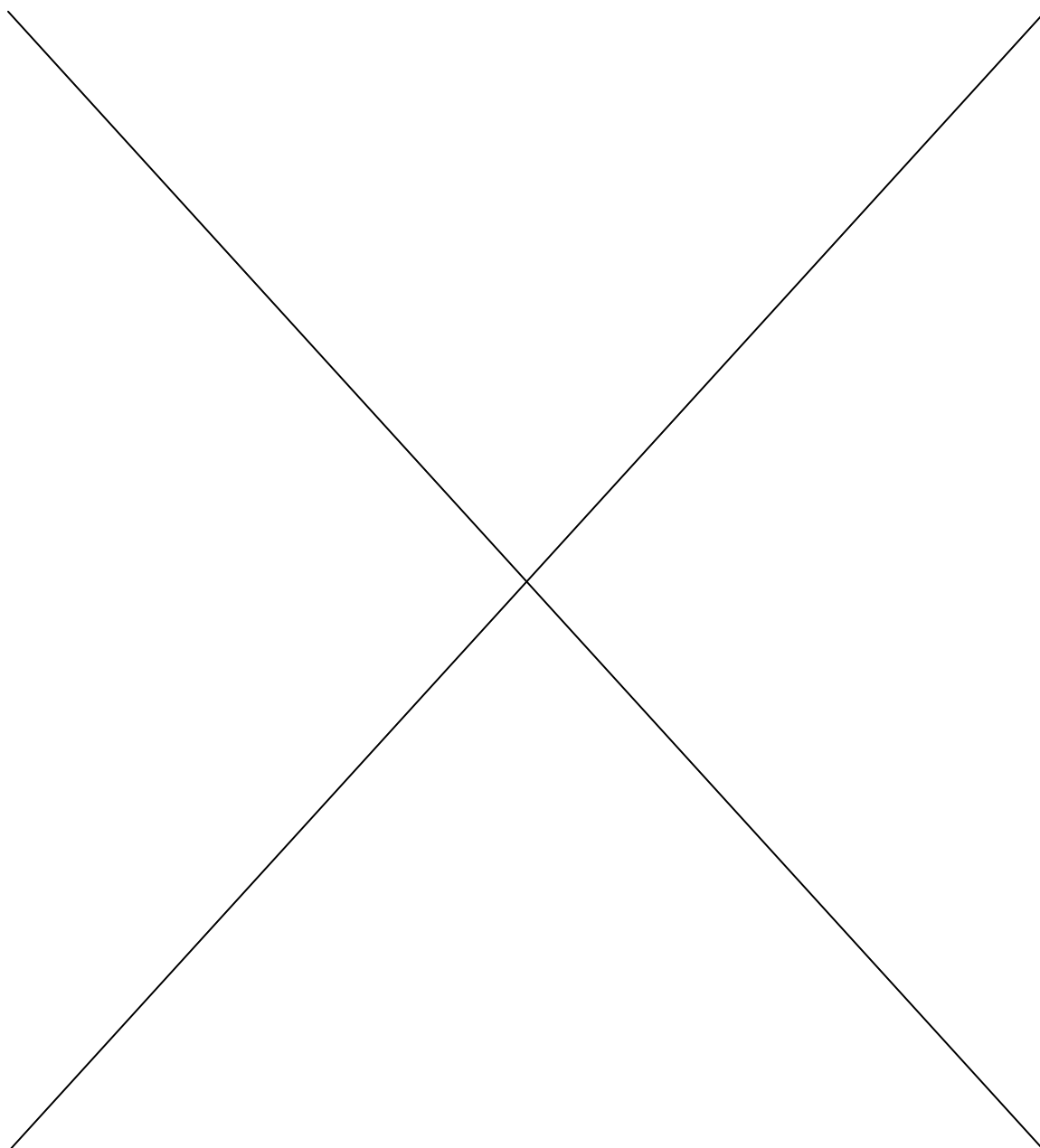
Le sujet est composé de 13 pages :

- Première partie : HISTOIRE, notée sur 13 points
- Deuxième partie : GÉOGRAPHIE, notée sur 13 points
- Troisième partie : ÉDUCATION CIVIQUE, notée sur 10 points

Maîtrise de la langue (orthographe et expression écrite) : 4 points

Le candidat doit répondre sur le sujet et veiller à ne pas oublier des questions.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE



NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

PREMIÈRE PARTIE : HISTOIRE (13 points)

I. QUESTIONS (6 points)

1. Reliez chaque événement au personnage historique qui convient. (1point)

Premier voyage vers l'Amérique (1492) ●

● Jules Ferry

L'école gratuite, laïque et obligatoire (1882) ●

● Christophe Colomb

2. Entourez la réponse permettant de définir un régime totalitaire. (1point)

- Le régime est fondé sur le respect des libertés et des droits, l'égalité et la souveraineté des citoyens.

- Le régime est fondé sur une idéologie dominante et l'encadrement de toute la population par un seul parti politique.

3. Deux des réformes suivantes ont été adoptées sous la Cinquième République. Entourez-les. (2 points)

- La loi de séparation de l'Église et de l'État.

- La mise en place de la sécurité sociale.

- La légalisation de l'IVG (Interruption Volontaire de Grossesse).

- L'abolition de la peine de mort.

4. Citez deux éléments qui illustrent la politique du régime de Vichy pendant la Seconde Guerre mondiale. (2 points)

.....
.....
.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (7 points)

Photographie prise le 30 juin 1915 dans l'est de la France



Source : *L'HISTOIRE*, N°225, octobre 1998, p.36

1. Nommez et datez la guerre durant laquelle cette photographie a été prise.

.....
.....
.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

2. Décrivez la scène représentée.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3. D'après le document et vos connaissances, citez deux éléments qui montrent la violence de cette guerre.

.....

.....

.....

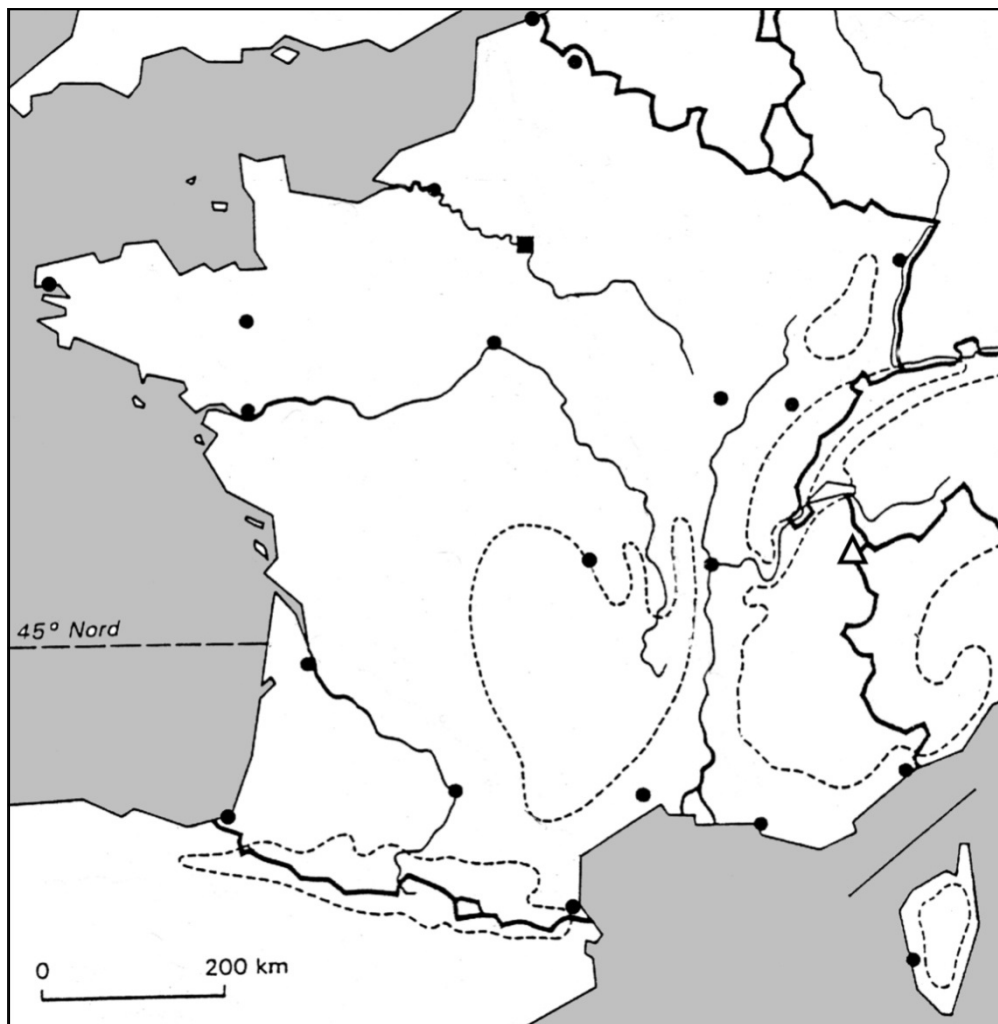
NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DEUXIÈME PARTIE : GÉOGRAPHIE (13 points)

I. QUESTIONS (7 points)

1. Sur la carte ci-dessous : (3 points)

- localisez et nommez deux massifs montagneux
- localisez et nommez deux fleuves
- localisez et nommez deux agglomérations

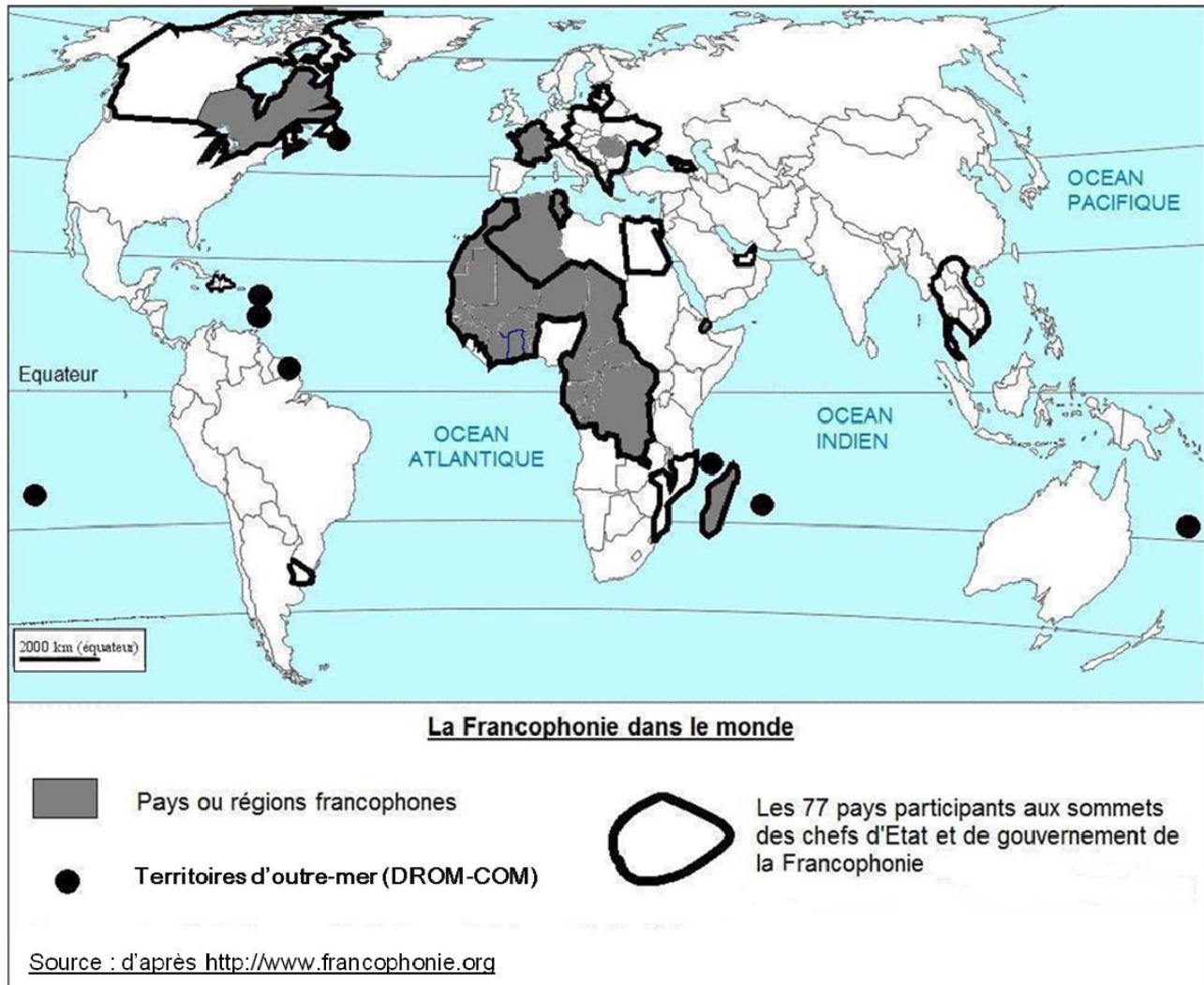


NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

2. En rédigeant un développement construit, décrivez la répartition de la population française sur son territoire. Vous pouvez utiliser les mots et expressions suivants : espaces densément peuplés ; espaces faiblement peuplés ; régions frontalières ; littoraux ; zones de montagne ; métropoles. (4 points)

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (6 points)



1. Sur la carte, entourez le continent qui compte le plus de pays francophones.

2. Nommez ce continent :

3. Sur la carte, entourez un territoire d'outre-mer.

4. Nommez ce territoire d'outre-mer :

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

5. À partir de la carte et de vos connaissances décrivez l'influence mondiale de la France.

.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

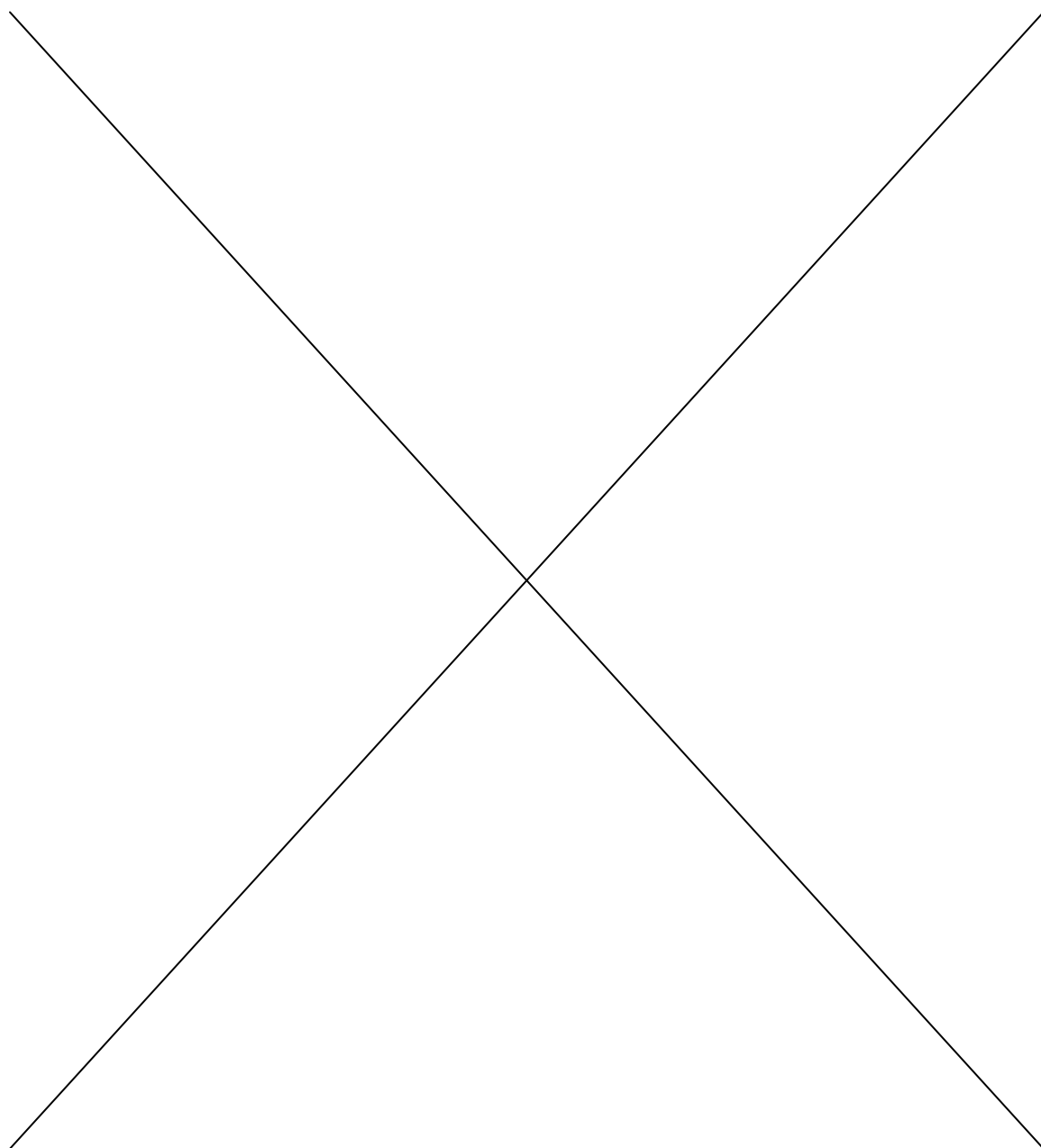
.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE



NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

TROISIÈME PARTIE : ÉDUCATION CIVIQUE (10 points)

I. QUESTIONS (5 points)

1. En quelle année a été adoptée la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ?
Entourez la bonne date. (1 point)

●1789

●1905

2. «Dans une démocratie, les pouvoirs sont séparés ». Citez deux de ces pouvoirs.
(1 point)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3. Reliez par une flèche chaque acteur politique à sa fonction. (3 points)

Le Président de la République ●

Le parlementaire (député ou sénateur) ●

Le Premier ministre ●

● dirige le gouvernement

● est chef des armées

● vote les lois

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (5 points)

Cinq journalistes se sont isolés dans un gîte rural, sans télévision, ni radio, ni presse écrite, ni dépêches d'agence. Leur seul accès à l'information : Twitter et Facebook

[...] Je peux au moins donner quelques pistes de réflexion sur les réseaux sociaux, et sur l'absence de médias "classiques". La première est la rapidité de relais qu'offre Twitter. [...] Imaginez que vous assistez à un accident de voiture. Vous le racontez à cinq de vos amis. Chacun le raconte à cinq de ses amis qui eux-mêmes le racontent à cinq de leurs amis etc. Voici exposé le principe même de Twitter. En quelques secondes, vous avez la possibilité de faire passer une info d'un bout à l'autre du monde. La seule limite est que si vous avez rêvé, et que cet accident n'a pas eu lieu, ou si vous mentez en affirmant qu'il y a eu cet accident : beaucoup de personnes vont être désinformées.

Le deuxième enseignement est que les médias traditionnels nous manquent pour comprendre et pour décrypter l'actualité qui nous parvient. Certes, on comprend qu'il y a eu un accident de voiture. Mais on ne sait pas si le conducteur avait le permis, on ne sait rien des conditions météo (verglas, neige, chaussée mouillée) ou de l'état de la voiture avant l'accident. La presse traditionnelle, la plupart du temps, nous apporte ces infos. [...]

Le troisième enseignement est la hiérarchie qui ressort de Twitter. L'information internationale est très peu relayée sur ces réseaux. [...]

Twitter/Facebook et les médias classiques ne sont pas à opposer. En clair, l'un informe, l'autre relaye.

Source : <http://www.franceinfo.fr>

1. Nommez les deux médias d'information utilisés par les journalistes.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

2. À l'aide du document, complétez le tableau ci-dessous.

Un avantage des nouveaux médias	Un avantage des médias traditionnels
.....	

3. À l'aide du document, citez un inconvénient des nouveaux médias.

.....

4. Pourquoi, d'après l'auteur, « *Twitter/Facebook et les médias classiques ne sont pas à opposer* » ?

.....
--

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE